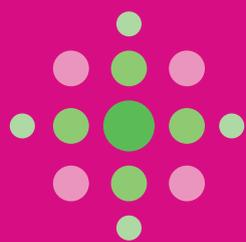


Pharmacie 2030

Une vision pour la pharmacie d'officine au Luxembourg



pharmacie.lu
les pharmacies luxembourgeoises

20

30

Le livre blanc



pharmacie.lu
les pharmacies luxembourgeoises



06

Introduction

08

Le pharmacien d'officine et le patient

- Accessibilité et disponibilité
- Conseils en automédication
- Les soins pharmaceutiques
- Le digital au service du patient
- Livraisons au domicile du patient

14

Le pharmacien d'officine et les médicaments

- Garantie de la qualité des médicaments en stock
- Authenticité des médicaments distribués en pharmacie
 - Indisponibilité de médicaments
 - Blistérisation de médicaments
 - Préparations magistrales
- Distribution de dispositifs médicaux en officine

17

Le pharmacien d'officine et la Santé Publique

- Disponibilité des pharmacies
 - Éducation à la santé
- Prévention de maladies et dépistage
- Détection des menaces pour la santé publique et gestion des crises
- Campagnes de sensibilisation à la santé publique
 - Vaccination

20

Le pharmacien d'officine et les pharmaciens d'hôpital, les médecins et les autres professionnels de la santé

- Virage ambulatoire
- Travail interdisciplinaire

22

Le pharmacien d'officine et le Ministère de la Santé, la Division de la pharmacie et des médicaments et le Collège Médical

- Pharmacovigilance
- Les pharmacies comme centres de compétence santé

23

Le pharmacien d'officine et la Caisse Nationale de Santé

26

Le pharmacien d'officine, la formation initiale et la formation professionnelle continue

27

Le pharmacien d'officine et la recherche scientifique

28

Conclusion

29

Nos recommandations pour le futur

30

Glossaire Bibliographie

31

Annexe



Introduction

Au Luxembourg, les habitants jouissent d'une très large et importante couverture en matière de soins de santé.

Face à une population vieillissante, un manque croissant de professionnels de la santé et un essor des maladies chroniques, le poids exercé sur la Caisse Nationale de Santé, les autres institutions de la santé et les acteurs privés, devient de plus en plus lourd risquant de fragiliser sérieusement notre système de santé.

Selon l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques), les dépenses de santé ont fortement augmenté dans tous les pays européens, dépassant pour certains même le taux de la croissance économique.

Cet accroissement des dépenses est en partie lié à l'augmentation des maladies chroniques (diabète, hypertension, syndrome métabolique, BPCO [Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive], asthme, cancer et autres).

En effet, les avancées technologiques des dernières années ont conduit à des changements significatifs de nos habitudes alimentaires et comportementales ainsi que de notre mode de vie en général

qui est devenu beaucoup plus sédentaire. Ceci a considérablement changé nos facteurs de risque pour développer certaines maladies chroniques. Dans la plupart des pays de l'Union européenne, le taux de l'obésité a augmenté de près de 10 % et selon l'European Health Interview Survey de 2019 **16,5 % de la population au Luxembourg souffrait d'obésité.**

Face à ces défis et aux défis budgétaires, il est devenu impératif de **développer un modèle de soins plus efficient, rentable et centré sur le patient** et ceci sans que la santé du patient ni le traitement des maladies n'en soient affectés.

Actuellement, **dans l'Union européenne, seulement 3 % des dépenses de santé sont consacrées à la prévention !**

Il y a 20 ans déjà, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)⁽¹⁾ et la Fédération Internationale Pharmaceutique (FIP)⁽²⁾ ont introduit le concept de pharmacien sept étoiles qui considère le pharmacien comme un dispensateur de soins, un communicant, un décideur, un enseignant, un apprenant tout au long de la vie, un leader et un gestionnaire. Ajoutons qu'entretemps son rôle de chercheur scientifique a été réactivé.

Depuis 2006, l'OMS ensemble avec la FIP

incite les pharmaciens et les politiques à repenser et à élargir la pratique pharmaceutique et à recentrer les soins sur les patients en ne délivrant pas seulement des médicaments mais en dispensant aussi des soins.

Il s'agit d'un changement de paradigme de la pratique pharmaceutique.

Bon nombre de pays européens ont mis en place des politiques pour élargir le rôle du pharmacien dans le traitement médicamenteux du patient en mettant en place des services pharmaceutiques.

Au Luxembourg, la crise du Coronavirus a démontré la disponibilité du pharmacien et sa rapidité d'adaptation à la situation. Que ce soit pour rassurer et informer les patients, pour distribuer des masques de protection ou des tests antigéniques ou pour s'impliquer dans la vaccination.

Le pharmacien, de par son accessibilité (répartition géographique), sa disponibilité, ses connaissances scientifiques, son attention et son empathie envers le patient jouit d'une grande confiance de la part de ce dernier.

Ce livre blanc de la pharmacie d'officine



au Luxembourg veut exposer les défis et les opportunités qui se présentent au pharmacien d'officine du Luxembourg et la façon dont les pharmaciens veulent être impliqués davantage dans les politiques de santé du futur proche afin de faire face ensemble avec les autres acteurs de la santé aux défis posés à notre système de santé. ●

(1) L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), est l'institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la santé publique créée en 1948.

(2) La Fédération internationale pharmaceutique (FIP) est l'organisme mondial représentant la pharmacie, les sciences pharmaceutiques et l'éducation en pharmacie. Fondée en 1912, la FIP est une organisation non gouvernementale ayant son siège aux Pays-Bas. Grâce à ses partenaires et à son vaste réseau en pharmacie et en sciences pharmaceutiques, elle travaille à soutenir le développement de la profession pharmaceutique par la pratique et les innovations scientifiques émergentes et par le développement des personnels de pharmacie afin de répondre aux besoins et aux attentes du monde en matière de soins de santé.

Le pharmacien d'officine et le patient

Les 100 pharmacies
du Luxembourg sont
les premières interlocutrices
santé de la population.

Ouvertes 24h / 24h, 7j / 7j
et 365j / 365j elles assurent
une prise en charge directe
et sans rendez-vous.

Accessibilité et disponibilité

Les pharmaciens d'officine au Luxembourg (et en Europe) sont les professionnels de santé les plus facilement accessibles au public ayant besoin de conseil médical.

Une centaine de pharmacies sont réparties sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg de façon que chaque habitant puisse s'y rendre facilement en 30 minutes maximum et ce à tout moment de la journée.

Les **gardes** assurées par les pharmacies d'officine permettent une disponibilité pour le patient de 24h/24h, 7jours/7jours et ce pendant les 365 jours de l'année.

Le patient peut s'y rendre spontanément **sans rendez-vous** pour toute sorte de problème de santé.

Le pharmacien, de par son expertise pharmaceutique, est une source fiable d'informations de haute qualité en rapport avec les médicaments et la santé⁽³⁾.

Conseils en auto-médication

Les pharmaciens conseillent le patient dans ses problèmes de santé au quotidien tels que refroidissements, toux, rhume, allergies, douleurs, soins des plaies, problèmes digestifs, etc... Les informations fournies par les pharmaciens sont basées sur des faits ("**evidence-based**") par opposition aux informations souvent peu fiables que le patient recueille par exemple sur Internet. Les pharmaciens expliquent la bonne prise des médicaments libres de prescription médicale (OTC: "Over The Counter" medicine) afin d'en minimiser les risques, surtout si ces médicaments sont pris de façon concomitante avec des médicaments au long cours.

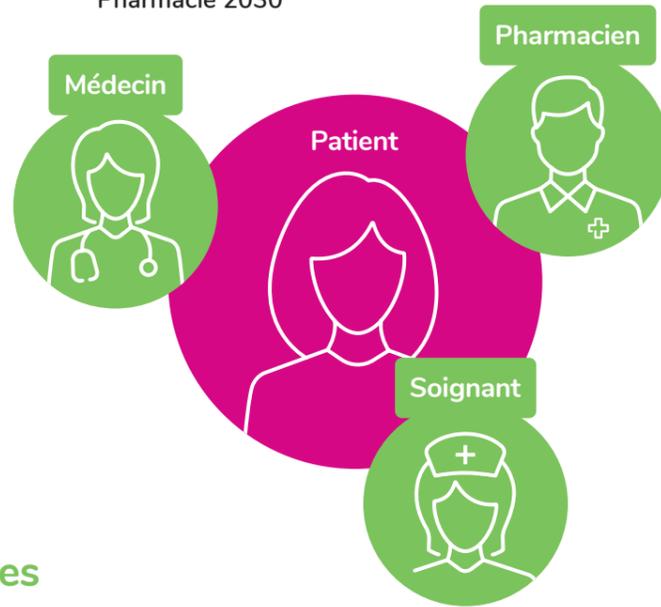
Par ailleurs, les pharmaciens offrent des conseils aux patients afin de les aider entre autres dans leur problème de surpoids, d'obésité, de sevrage tabagique, d'abus de médicaments. Ils jouent un rôle dans la santé sexuelle et le planning familial (dont la dispensation de la contraception d'urgence).

Le rôle du pharmacien est essentiel dans l'éducation à la santé et dans la surveillance d'une automédication sûre et efficace.

(3) Santé : définition selon l'OMS : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »



Pharmacie 2030



Les soins pharmaceutiques

Les temps sont révolus où le médecin prescrivait, le pharmacien exécutait et le patient prenait son traitement.

Bon nombre d'études ont montré que cette méthode de prescription/dispensation ne pouvait garantir ni la sécurité, ni l'efficacité, ni l'adhérence au traitement⁽⁴⁾.

Dans les pays développés, près de 10 % des patients sont hospitalisés des suites d'un effet indésirable dû au traitement médicamenteux. (polypharmacie, prescriptions inadaptées, doses erronées, non-adhérence au traitement, interactions médicamenteuses...)

Si on tient compte du fait que 80 % des coûts pour notre système de santé sont générés par les maladies chroniques, que l'adhésion aux traitements chroniques est à peine de 40 %, il est impératif d'agir afin d'aider les 60 % de patients qui ont des difficultés à suivre les traitements prescrits par leur médecin.⁽⁵⁾

Afin d'assurer la qualité des soins et la sécurité des patients, d'améliorer l'observance du traitement⁽⁶⁾ et de réduire les erreurs de médication, l'éducation thérapeutique du patient doit avoir lieu par le biais de **services pharmaceutiques** (pharmaceutical care – soins pharmaceutiques⁽⁷⁾), ciblés et développés selon des procédures stan-

dardisées, et mis en place dans les pharmacies d'officine du Luxembourg dans le but d'ajouter une réelle plus-value à la santé du patient.

De nombreuses études ont ainsi démontré les bénéfices pour les patients et les systèmes de soins.

Les économies engendrées par une utilisation plus rationnelle, sûre et efficiente des traitements sont en partie utilisées pour la rémunération des pharmaciens qui fournissent ces services pharmaceutiques.

Un certain nombre de tels services pharmaceutiques sont déjà d'usage courant dans différents pays européens⁽⁸⁾.

Le pharmacien de référence
Exemple : Belgique⁽⁹⁾

Le pharmacien référent met en place le **dossier pharmaceutique** pour le patient chronique avec son **schéma de médication**. Ce dossier reflète la médication du patient à tout moment ; en effet, il tient compte de tout changement de médication : nouveau médicament, arrêt ou suspension provisoire d'un traitement, adaptation de dosage. Un autre élément de ce dossier est l'accompagnement responsable de l'**automédication**. En effet, cette dernière peut être une source

(4) Schneider, Herzig, Hampai, & Bugnon, 2013

(5) pharmaSuisse - Société Suisse des Pharmaciens, 2022, p. 12

(6) Larousse, s.d.

(7) Allemann, et al., 2014 ; van Mil & Fernandez-Llimos, 2013

(8) Pharmaceutical Group of the European Union, 2022

(9) Institut national d'assurance maladie-invalidité, s.d.

Le pharmacien d'officine et le patient



importante d'interactions avec la médication en place (surdosages, toxicité...). Le dossier pharmaceutique fait partie d'un modèle de soins intégré dans lequel la communication entre tous les professionnels de la santé (pharmaciens, médecins, soignants) assure la continuité des soins aux patients chroniques. Les avancées en informatique assurent la coordination optimale de la communication dans un circuit sécurisé.

La revue de la médication⁽¹⁰⁾
Exemple : la Suisse

La revue de la médication (medication review) ou analyse de la médication est selon Olivier Bugnon⁽¹¹⁾ définie comme « Analyse globale et structurée de l'ensemble du dossier pharmaceutique de patients sélectionnés. Elle permet de formuler des propositions de changements de thérapies, dans le but d'augmenter l'efficacité du traitement, d'en diminuer les risques, tout en atteignant les objectifs thérapeutiques définis »

Elle présuppose souvent l'accès du pharmacien à au moins une partie des données physiologiques du patient (p.ex. sa fonction rénale), voire à ses données de pharmacogénomique⁽¹²⁾. Ces connaissances permettent d'adapter la dose d'un médicament approprié à un patient donné.

L'entretien pharmaceutique pour patient asthmatique (France⁽¹³⁾, Belgique⁽¹⁴⁾) pour patient sous traitement anticancéreux oral (France), pour patient diabétique et autres.

Un entretien pharmaceutique se tient selon un **procédé standardisé** où un certain nombre de données sont retenues par écrit par le pharmacien, avec l'accord écrit du patient. Le pharmacien informe le patient sur sa maladie, sur le traitement mis en place et le bon usage des médicaments ou des dispositifs médicamenteux nécessaires au bon déroulement du traitement. Le patient, de son côté, a l'opportunité de formuler ses attentes et ses réticences envers ce traitement mis en place et peut s'informer sur les problèmes en relation avec sa pathologie. A la fin de cet entretien, le patient aura une meilleure connaissance de son traitement, un fait qui va contribuer à une meilleure **adhérence à son traitement**. Le but final d'un tel entretien est d'**optimiser l'efficacité clinique et le coût** d'un traitement.

L'entretien pharmaceutique pour patients asthmatiques
Exemples : France et Belgique

Mise en place d'un service de support pour les patients asthmatiques sous forme de 2 entretiens pharmaceutiques permettant principalement d'approfondir la compréhension de la maladie, les effets indésirables

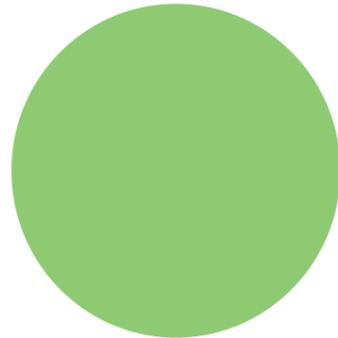
(10) Pharmaceutical Care Network Europe, 2017

(11) Bugnon, Krähenbühl, Guignard, Favrat, & Pécoud, 2004

(12) D'après le Dictionnaire de l'académie nationale de médecine en France « La pharmacogénomique a pour objet l'étude des mécanismes génétiques des variations individuelles de la réponse aux xénobiotiques et, plus particulièrement, aux médicaments ». Le but final étant d'arriver à des prescriptions plus personnalisées tenant compte de la génétique du patient.

(13) l'Assurance Maladie, 2022

(14) Institut national d'assurance maladie-invalidité, s.d.



des médicaments, la technique d'inhalation et les facteurs déclenchants de l'asthme.

Des études en ont prouvé les bénéfices pour les patients et les gains économiques pour les systèmes de santé.^{(15) (16)}

Un projet-pilote d'entretien pharmaceutique pour le patient asthmatique sous l'égide de pharmacare.lu⁽¹⁷⁾ a eu lieu de 2019-2022 et pourrait servir de point de départ à sa mise en place définitive au Luxembourg.⁽¹⁸⁾

L'accompagnement par le pharmacien des patients sous traitements anticancéreux par voie orale selon des procédures standards.⁽¹⁹⁾ (France)

Le suivi personnalisé lors de la prescription d'un nouveau traitement chronique (Royaume-Uni, New Medicine Service⁽²⁰⁾ et Suisse, myCare Start⁽²¹⁾)

Ce service pharmaceutique s'adresse à tout patient recevant pour la première fois un traitement chronique ; il consiste en 3 rendez-vous à intervalles réguliers au cours desquels sont traités certains sujets tels que les effets indésirables, les difficultés de prise du médicament, l'adhérence au traitement etc.

(15) Putman, Coucke, Vanoverschelde, Mehuys, & Lahousse, 2022, p. 112

(16) Fraeyman, et al., 2017

(17) pharmacare.lu, s.d.

(18) pharmacare.lu, s.d.

(19) L'Assurance Maladie, 2022

(20) NHS England, s.d.

(21) pharmaSuisse - Société Suisse des Pharmaciens, 2022, p. 12

Le digital au service du patient

Les avancées en informatique de la communication offrent aux pharmaciens la possibilité d'un monitoring à distance des patients en leur proposant par exemple des applications de rappel de prise de leurs médicaments à des heures fixées préalablement ensemble. Les pharmaciens peuvent également inciter et accompagner les patients à documenter de façon électronique leurs données de mesure de glycémie, de tension artérielle, d'INR (International Normalized Ratio)...., ceci afin de mieux mettre en rapport le traitement en cours et les résultats escomptés et élaborer un rapport pour le médecin traitant.

Des solutions de santé digitales, les "big data", et l'intelligence artificielle se développent à grande vitesse dans les soins de santé.

Ces nouvelles technologies pourront permettre aux pharmaciens de travailler de façon plus efficace (e-santé), leur permettant de proposer des services pharmaceutiques à haute valeur ajoutée pour le patient. Les pharmaciens d'officine pourraient faire le suivi des patients à risque de développer certaines maladies chroniques et surveiller certains de leurs paramètres ainsi que leurs progrès dans leur traitement.

Les pharmaciens d'officine ont beaucoup investi ces dernières années dans les technologies que ce soit d'informatique ou de robotisation. Le potentiel est à utiliser pleinement et de futures solutions digitales (comme des apps de suivi de traitement avec des rappels de prise de médicament) pourraient compléter leur offre actuelle.

Belgique : Depuis 2021, certaines applications mobiles de santé ou applications mHealth peuvent être remboursées par l'INAMI (Institut National d'Assurances Maladie Invalidité)

Livraison au domicile du patient

Pour les patients ne pouvant plus venir chercher eux-mêmes leurs médicaments à la pharmacie, les pharmaciens d'officine assurent un **service de livraison à domicile**. Celui-ci a fait ses preuves pendant la pandémie de Covid-19 et représente une plus-value importante pour une population de plus en plus âgée et de moins en moins mobile.

Avec la politique de maintien à domicile et le virage ambulatoire, ce service doit pouvoir être développé et étendu.



Le pharmacien d'officine et les médicaments

Le pharmacien en tant que spécialiste du médicament délivre des médicaments de plus en plus pointus et complexes que ce soit au comptoir, au domicile du patient, en maison de soins, aux Maisons médicales, aux écoles et lycées, aux associations, aux vétérinaires et autres demandeurs.

Garantie de la qualité des médicaments en stock

Les pharmaciens d'officine garantissent la qualité de tous leurs produits en stock et portent la responsabilité d'un stockage normalisé, sécurisé et adéquat des médicaments, y compris ceux qui nécessitent un stockage spécifique comme les produits soumis au respect de la chaîne du froid qui requièrent la réfrigération en continu.

Les pharmaciens assurent aussi la présence en leur stock de produits susceptibles de sauver des vies.

Authenticité des médicaments distribués par les pharmaciens

Les pharmaciens européens collaborent avec les autorités nationales, les fabricants et autres acteurs à un niveau national et européen non seulement en vue de renforcer la chaîne de distribution des médicaments, mais aussi en vue de prévenir (enrayer) la distribution de médicaments falsifiés aux patients. Il en a résulté la mise en place du système de data matrix qui attribue à chaque médicament un code unique qui l'identifie de sa sortie d'usine jusqu'à la distribution au patient. **(FMD : Falsified Medicines Directive)** ⁽²²⁾

Ce système permet également de retrouver et prévenir un patient en cas de rappel d'un lot de médicament posant un problème majeur pour la santé.

Indisponibilité de médicaments

Ces dernières années, il y a de plus en plus de ruptures de médicaments dans l'Union européenne. Ces ruptures peuvent être dues à des politiques de quotas, à des ruptures chez le fabricant et des difficultés d'approvisionnement de matières premières par l'industrie pharmaceutique.

Face à cette pénurie régulière de médicaments importants pour la santé de beaucoup de patients, les pharmaciens d'officine contribuent largement à assurer la continuité des traitements (dans un rapport récent ⁽²³⁾, la PGEU [Pharmaceutical Group of the European Union] a attiré l'attention sur le fait qu'**en 2021 le pharmacien en Europe a passé en moyenne 5,1h par semaine à chercher des équivalences pour des médicaments en rupture**) et à atténuer les conséquences de ces pénuries en proposant notamment des approvisionnements alternatifs, des substitutions par des génériques ou des préparations magistrales de qualité.

Il est temps de trouver une solution pour mettre fin aux quotas, aux ruptures de stocks et aux indisponibilités des médicaments au Luxembourg.

(22) European Commission, s.d.

(23) Pharmaceutical Group of the European Union, s.d.



Blistérisation de médicaments

Un nombre croissant de patients, vivant en institution ou à domicile, sont soumis à un schéma thérapeutique complexe. Les pharmaciens d'officine ont l'opportunité de faire blistériser leurs traitements - correspondant au plan de médication actualisé de chaque patient - en doses unitaires. Ceci contribue à réduire les erreurs d'administration (prise oubliée ou double...) et à optimiser le traitement prescrit par le médecin.

Préparations magistrales

Il arrive que des groupes de patients aient besoin de médicaments non disponibles à la bonne dose ou sous la bonne forme : tel est le cas des bébés, des enfants ou d'adultes nécessitant des doses personnalisées. Pour eux, les pharmaciens offrent une solution sous la forme de médicaments sur mesure, (préparations magistrales) préparés de façon professionnelle en accord avec la Pharmacopée nationale ou européenne.

Distribution de dispositifs médicaux en officine

Les pharmaciens d'officine offrent à leurs patients la possibilité d'obtenir ou d'utiliser des dispositifs médicaux de grande qualité. Citons comme exemples la location aux jeunes mamans de tire-lait de haute qualité, la vente d'appareils d'inhalation électriques, d'appareils d'auto-mesure de la tension artérielle, la mise à disposition de lecteurs de glycémie. Pour chacun de ces appareils, les pharmaciens en expliquent le bon usage afin que le patient puisse en tirer un profit maximal.

Les avancées technologiques vont sûrement aboutir à de nouvelles techniques de mesure, éventuellement dans des domaines nouveaux. Les pharmaciens sont prêts à accompagner les patients dans les nouveaux défis.

Recyclage des médicaments périmés et/ou non utilisés

Les pharmaciens ensemble avec la « Superdreckskëscht » s'obligent également à reprendre les médicaments périmés des patients.

Avec certaines ONG (Organisation Non Gouvernementale) comme p.ex. Médecins du monde, ils s'engagent à la redistribution des médicaments non-utilisés et non-périmés afin de donner la chance à des personnes non couvertes par la Sécurité Sociale au Luxembourg de recevoir des traitements médicamenteux adaptés.



3 Le pharmacien d'officine et la Santé Publique

« En 1952, l'OMS définit la Santé Publique comme la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé physique et mentale à un niveau individuel et collectif. Le champ d'action de la Santé Publique inclut tous les systèmes de promotion de la santé, de prévention des maladies, de lutte contre la maladie (médecine et soins) et de réadaptation. » (Larousse, s.d.)

Disponibilité des pharmacies

Les pharmacies sont réparties géographiquement afin d'être facilement accessibles à la majorité des habitants du pays.

Cette disponibilité 7j/7j et 24h/24h (grâce au système des gardes) offre aux pharmaciens la possibilité de figurer comme porte d'entrée dans le système de soins, surtout pour des personnes sans aucun autre rapport avec d'autres professionnels de la santé.

Education à la santé et littératie en santé

Dans l'ère des réseaux sociaux et de l'internet, les informations grand public sur la santé et les maladies peuvent être mal interprétées et ne correspondent pas toujours aux faits scientifiques.

Par leur formation, les pharmaciens ont les connaissances solides requises pour fournir aux patients des informations fondées sur des faits ("evidence-based") susceptibles d'aider les patients dans leur vie de tous les jours ou dans la gestion de pathologies bénignes.

De même, la **littératie en santé** est un élément déterminant de la santé publique.

Le pharmacien est bien placé pour jouer un rôle majeur dans les politiques nationales de recherche visant à rehausser le niveau de littératie dans la population en général et les individus en particulier leur permettant ainsi de mieux prendre en charge leur santé.

La littératie en santé implique « la connaissance, les compétences, la motivation et la capacité d'un individu à repérer, comprendre, évaluer et utiliser des informations sur la santé lors de la prise de décisions dans les contextes des soins de santé, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé pour maintenir ou améliorer la qualité de la vie au cours de la vie. »

Selon la définition proposée par Soerensen et al. en 2012



Prévention de maladies/ dépistage

Les patients chroniques représentent la majorité des personnes fréquentant une pharmacie. D'autre part, des patients avec des maladies non encore diagnostiquées viennent souvent à la pharmacie pour d'autres raisons.

Le pharmacien est en mesure de détecter les signes précurseurs de certaines maladies. Actuellement, beaucoup de pharmacies sont équipées pour pouvoir participer activement aux tests de dépistage rapide du diabète, de l'hypertension artérielle ; les pharmaciens peuvent ainsi orienter les patients qui ignoraient leur maladie vers le corps médical qui prendra en charge leur pathologie de façon plus précoce.

Exemple : Suisse

Les pharmaciens suisses proposent à leurs patients un test de dépistage du cancer du côlon.

Exemple : France

Dans la lutte contre l'antibiorésistance, les pharmaciens proposent des tests de détection rapide pour certains pathogènes (p.ex. Streptocoque) afin de limiter le recours inutile aux antibiotiques.⁽²⁴⁾

Détection des menaces pour la santé publique et gestion des crises

Le pharmacien est bien placé (**sentinelle**) pour détecter les problèmes de santé émergents dans la société.

Il joue également un rôle important dans les stratégies face aux menaces du système de santé. La pandémie du coronavirus a montré sa **réactivité** et sa **disponibilité à tout moment**, qu'il s'agisse de la distribution de tests antigéniques rapides, de l'exécution de TAR (Tests Antigéniques Rapides) certifiés jusqu'à la proposition de la vaccination contre la COVID-19. Malgré la situation tendue, les gardes ont été maintenues et assurées à tout moment de la crise.

Campagnes de sensibilisation à la santé publique

Le large réseau des pharmacies et leur répartition géographique permet de les impliquer dans les campagnes nationales de santé publique, qu'il s'agisse des campagnes contre la résistance aux antibiotiques, des campagnes nationales de prévention de certains cancers, des

campagnes de sensibilisation à un mode de vie plus sain, par manger mieux, bouger plus ou autre.

Le pharmacien est un maillon fort dans les politiques de prévention de certaines maladies. Il peut informer un grand nombre de personnes en très peu de temps.

Les journées mondiales décrétées par l'OMS (Journée Mondiale contre le tabac, J.M. contre le diabète, J.M. de l'asthme etc...) pourraient être une occasion pour les Ministères, ensembles avec les pharmaciens et d'autres professionnels de la santé, d'élaborer des campagnes de sensibilisation de la population.

Exemple : Campagnes de sensibilisation à certaines maladies Italie

Durant la semaine internationale du diabète les pharmaciens participent, ensemble avec d'autres acteurs, dans des campagnes de dépistage du diabète. Ceci inclut la mesure rapide de la glycémie par le pharmacien, de même il complète le test validé FINDRISC (Finish Diabetes Risk Score) avec le patient, donne des conseils au sujet du diabète et des mesures de prévention et si besoin, oriente ce dernier vers son médecin traitant.

Vaccination

Le pharmacien joue un rôle important dans la **stratégie nationale de vaccination**. Son rôle s'étend de la sensibilisation à la vaccination au rappel régulier de ces vaccinations et à l'administration de certains vaccins pour étendre la couverture vaccinale.

Dans ce cadre, le carnet de vaccination électronique du patient doit être développé et promu et le pharmacien doit y avoir accès.

Actuellement, 11 pays de l'Union européenne proposent des vaccinations dans les pharmacies par des pharmaciens.

Exemple : Portugal

Les pharmaciens peuvent administrer le vaccin contre la grippe saisonnière comme dans d'autres pays (cf France). Afin de pouvoir offrir ce service, les pharmaciens doivent suffire à certaines exigences telles que

1. La formation obligatoire à la vaccination.
2. Un renouvellement de la certification à la vaccination tous les 5 ans.

3. Preuve effective de la vaccination.

4. Formation de base à la réanimation d'urgence.

D'autre part, les pharmacies doivent disposer d'un endroit de confidentialité disposant de tout le matériel nécessaire.

Ils doivent également être capables de gérer des chocs anaphylactiques (p.ex. : injection d'adrénaline).

Exemple : Luxembourg⁽²⁵⁾

L'arrêté ministériel du 10 février 2022 permet aux pharmaciens du Grand-Duché de Luxembourg de préparer et d'administrer les vaccins contre la Covid-19.

Les compétences vaccinales du pharmacien pourraient être étendues à l'administration d'autres vaccins, tels que le vaccin contre la grippe saisonnière pour une population sélectionnée selon des critères prédéfinis.

Pour pouvoir offrir ce service, le pharmacien doit respecter un cahier de charge complet et suivre une formation accréditée, proposée par un organisme agréé pour la formation professionnelle continue.



(24) Ordre National des Pharmaciens, 2021

(25) Ministère de la Santé, 2022

Le pharmacien d'officine et les pharmaciens d'hôpital, les médecins et les autres professionnels de la santé

La collaboration
interdisciplinaire
optimise le traitement et
réduit les coûts.

pharmaSuisse - Société Suisse des
Pharmaciens, 2021, p. 64



Virage ambulatoire et conciliation des traitements médicamenteux

La communication entre pharmaciens de ville et d'hôpital doit être améliorée et des procédures standardisées nationales doivent être élaborées et mises en place afin de permettre **une meilleure conciliation des traitements médicamenteux lors du parcours de soins du patient.**

Afin de réussir le virage ambulatoire et de garantir une prise en charge hautement qualitative du patient, la communication entre professionnels de santé hospitaliers et extrahospitaliers doit être améliorée, notamment par **une procédure de sortie standardisée.**

Actuellement, les patients ayant séjourné à l'hôpital pour une durée plus ou moins longue rentrent chez eux ou dans un établissement de soins avec la plupart du temps un schéma de médication différent de celui dont ils avaient l'habitude auparavant.

Dans cette situation nouvelle pour le patient, une **communication interprofessionnelle** entre pharmaciens

d'hôpital et de ville, voire entre médecins traitants et pharmacien d'officine est d'une importance capitale afin de garantir une sortie d'hôpital sans problèmes liés aux médicaments. Le pharmacien d'officine doit avoir toutes les informations sur le nouveau schéma thérapeutique pour éviter les interactions et les redondances avec les anciens médicaments. Il est ainsi en mesure de donner **confiance** au patient, parfois encore fragilisé par le séjour en milieu hospitalier.

Travail interdisciplinaire

Face au nombre croissant de patients polymédiqués, il est nécessaire, voire obligatoire, de renforcer la collaboration entre les pharmaciens et les médecins traitants (**interdisciplinarité**) afin de mieux gérer les traitements de ces patients.

Exemple : Suisse

Organisation de cercles de qualités pharmacien-médecin généraliste (CQPM : Cercle de Qualité Pharmacien-Médecin)

Le but de ces CQPM est d'**améliorer la qualité de la prescription médicamenteuse** :

« L'ordonnance médicamenteuse est l'aboutissement d'une démarche médicale complexe qui engage la responsabilité du médecin qui la rédige, du pharmacien qui la délivre et du patient qui y adhère. »⁽²⁶⁾

Sur une base volontaire 5-15 médecins se réunissent avec 1-3 pharmaciens animateurs du cercle à raison de 4-6 séances par an. Ce travail s'effectue dans un réseau local ou régional.

Lors de cette démarche interdisciplinaire, le pharmacien compare les données statistiques de prescription médicamenteuse, donne des informations pharmacologiques pertinentes, répond aux questions des praticiens et établit un **consensus de bonne pratique.**

Avec le recul de plusieurs années, le résultat de ces CQPM a permis de montrer une meilleure prise en charge médicale du patient et l'optimisation du coût des traitements médicamenteux. Le coût ne tient pas seulement compte du prix de vente d'un médicament, mais également de son volume et de sa fréquence d'utilisation.

(26) Bugnon, Charrière, Jotterand, Herzig, & Ruggli, 2012



5 Le pharmacien d'officine et le Ministère de la Santé, la Division de la pharmacie et des médicaments et le Collège Médical

Pharmacovigilance ⁽²⁷⁾

Le pharmacien joue un rôle très important dans l'utilisation sûre et rationnelle des médicaments prescrits. Il participe à la détection et à la déclaration des effets indésirables des médicaments et les déclare aux Centres de **pharmacovigilance régionaux**.

Cette pratique doit être promue, encouragée et développée au Luxembourg avec l'aide du ministère de la Santé et de la Division de la pharmacie et des médicaments.

(27) Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, 2022

Les pharmacies, des centres de compétence

Les officines du Luxembourg se trouvent dans une situation bien spécifique par rapport à d'autres pays de l'Union européenne. La clientèle est très internationale et exige de très bonnes connaissances linguistiques de la part des employés en pharmacie afin de conseiller et d'accompagner le patient dans ce sujet délicat qu'est sa santé.

D'autre part, le nombre d'articles pharmaceutiques est beaucoup plus vaste au Luxembourg que dans d'autres pays de l'Union Européenne, c'est dû à la superposition partielle des marchés du médicament belge, français et allemand.

De ces défis complexes il résulte que l'expertise pharmaceutique doit rester dans les centres de compétence que sont les officines du pays et ne peut être transférée dans d'autres lieux de vente.

Actuellement, les pharmacies luxembourgeoises ont la taille et le personnel qualifié qui leur permettent d'offrir un grand

nombre de services.

La **clé de distribution géographique** des pharmacies au niveau national doit tenir compte de la démographie du pays. Une création de concession purement motivée par des aspects politiques risque d'amener notre pays dans une situation comparable aux pays limitrophes dans lesquels une libéralisation du droit d'établissement a vu éclore une multitude d'officines non viables.

Les pharmaciens doivent garder leur **autonomie financière** et leur monopole afin d'écartier l'irruption dans notre système de santé d'acteurs pourvoyeurs d'argent, avec des motivations purement économiques et contraires au code de déontologie des pharmaciens.

6 Le pharmacien d'officine et la Caisse Nationale de Santé

Face à une population croissante et vieillissante, et encore plus après 2 années de pandémie Covid-19, les dépenses de la Caisse Nationale de Santé (CNS) doivent être gérées de façon intelligente. Les pharmaciens sont aptes à jouer leur rôle dans le maintien d'un équilibre de ces dépenses, un rôle qui peut aller plus loin que la délivrance correcte des médicaments sur ordonnance médicale.

Contribuer à la pérennité des systèmes de santé

Dans sa réflexion sur le rôle des pharmaciens d'officine du Luxembourg, article paru dans le Bulletin luxembourgeois des questions sociales, Madame Anne-Marie KOHN, pharmacien auprès de la CNS (Caisse Nationale de Santé), a suggéré une plus grande implication des pharmaciens d'officine dans le contrôle des dépenses de santé. Elle se référait à une recommandation émanant de l'OMS et qui date déjà de 1998 :

« L'efficacité thérapeutique, qui découle du choix et de l'utilisation correcte de médicaments dont la sûreté et l'efficacité sont prouvées, est déterminante pour la réalisation des objectifs de la politique pharmaceutique. Elle devrait en outre amener une meilleure efficacité économique du secteur de la santé en mettant fin au gaspillage. » ⁽²⁸⁾

Les pharmaciens sont prêts à s'impliquer de façon plus active dans l'encadrement des patients, surtout des **patients chro-**

niques, dont les traitements pèsent lourd dans les dépenses de la CNS.

Le mot d'ordre est **l'augmentation de l'adhérence thérapeutique**.

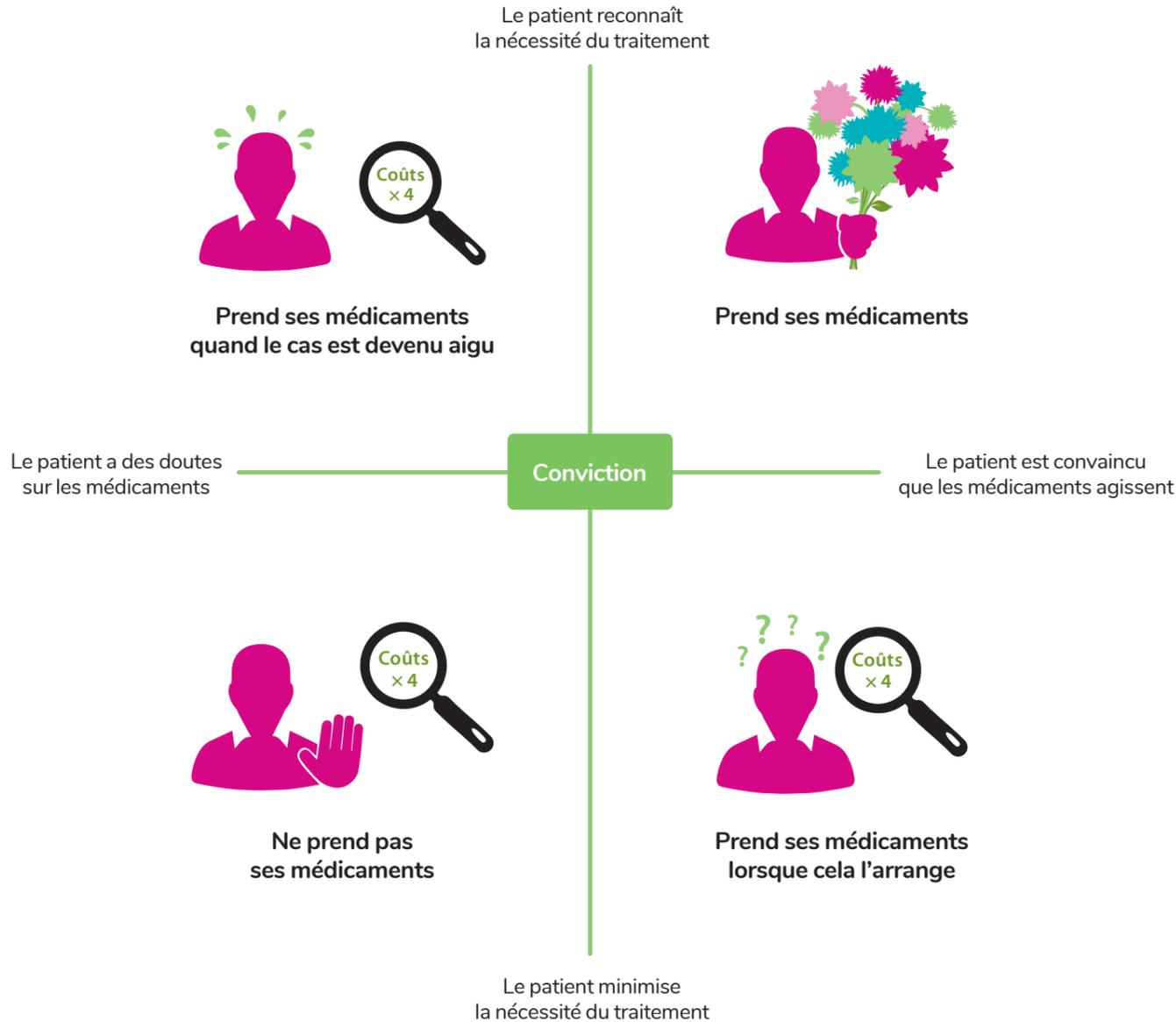
Afin d'y parvenir, les pharmaciens peuvent offrir un certain nombre de **services pharmaceutiques**, déjà validés dans d'autres pays européens, et qui y ont fait preuve de leur efficacité. Une meilleure adhérence au traitement pour les pathologies chroniques principales permet de faire baisser les **coûts indirects** dus aux complications (consultation d'un médecin, nouvelle thérapie, soins hospitaliers). Un document de pharmaSuisse édité début 2021 ⁽²⁹⁾ a retenu la multiplication par un facteur 4 des frais de santé en relation avec une non-adhérence thérapeutique.

(28) Le rôle du pharmacien d'officine ouverte au public, 2020

(29) Obsan, SantéSuisse, Horne & Weiman via pharmaSuisse - Société Suisse des Pharmaciens, 2021, p. 46



**LE PLUS GRAND DÉFI CHEZ LES MALADES CHRONIQUES :
L'ADHÉSION THÉRAPEUTIQUE⁽³⁰⁾**



⁽³⁰⁾ Obsan, Santésuisse, Horne & Weinman via pharmaSuisse - Société Suisse des Pharmaciens, 2021, p. 45

Pour ce qui est des **pathologies aiguës**, les pharmaciens contribuent à la **limitation du gaspillage**. Ils informent les patients de la nécessité de suivre correctement un traitement de courte durée. Ceci a toute son importance dans l'antibiothérapie.

Dans certains pays européens, les pharmaciens ont la possibilité d'effectuer des tests rapides de dépistage des angines à Streptocoques (TROD [Test Rapide d'Orientation Diagnostique] angine) et orientent les patients vers un médecin en cas de test positif. Ceci évite des **traitements inutiles aux antibiotiques**.

Dans le cas où une antibiothérapie est indiquée, les pharmaciens insistent sur la bonne posologie et la durée exacte du traitement. Une délivrance de la quantité exacte des comprimés à prendre peut contribuer à faire diminuer les traitements mal suivis et à contrôler l'évolution dramatique de **l'antibiorésistance**.

Le prix des médicaments

Tous les médicaments utilisés au Luxembourg doivent être importés. Les pharmaciens luxembourgeois subissent les **structures de prix des médicaments en fonction du pays de provenance** (Belgique en majorité). La tendance générale est à la **baisse des marges** du pharmacien. Deux cas de figure se présentent :

1. Un grand nombre de médicaments utilisés dans les pathologies chroniques, étant donné qu'ils ne sont plus sous brevet, se retrouvent sur le marché sous forme de générique(s) moins onéreux et même les princeps deviennent de moins en moins chers pour faire face à la concurrence de ces génériques. Leur prix est donc constamment revu à la baisse.
2. D'un autre côté, la part des **médicaments innovants** est en croissance permanente. Pour eux le **prix de vente est élevé**, mais en raison de la structure des prix, la marge du pharmacien est faible.

Vu les marges en constante décroissance, la structure des prix des médicaments au Luxembourg doit être impérativement revue afin de tenir compte de la plus-value apportée par le pharmacien.

Honoraires pour les pharmaciens

Afin de mieux contrôler les dépenses de santé, le pharmacien peut jouer un rôle plus important dans la **prévention de certaines maladies**, de même que dans **l'utilisation rationnelle des médicaments** en proposant certains services pharmaceutiques innovants tels que développés dans d'autres pays européens et qui y ont fait preuve en efficacité et en efficience.

Ainsi, nombre de pays européens (Suisse, Belgique, France...) ont depuis des années mis en place un système de rémunération des pharmaciens sous forme d'**honoraires** afin de valoriser le rôle du pharmacien au service de la qualité de vie du patient et de la santé publique :

1. Encadrement du patient chronique et amélioration de son adhérence thérapeutique (**pharmacien référent, services pharmaceutiques** pour asthmatiques, nouveau médicament, patients oncologiques sous anticancéreux oral, ...)
2. **Prévention de maladies** (vaccination, campagnes de dépistage)

La mise en place de services pharmaceutiques validés au Grand-Duché de Luxembourg

La mise en place de services pharmaceutiques validés au Grand-Duché de Luxembourg pourrait contribuer à la réduction des dépenses de santé tout en augmentant la qualité de vie du patient. Ces services seraient rémunérés sous forme d'honoraires au pharmacien à partir des économies de santé (réduction des jours de maladie, réduction des hospitalisations...) réalisées par la mise en place dudit service.

bourg pourrait contribuer à la réduction des dépenses de santé tout en augmentant la qualité de vie du patient.

Ces services seraient rémunérés sous forme d'honoraires au pharmacien à partir des économies de santé (réduction des jours de maladie, réduction des hospitalisations...) réalisées par la mise en place dudit service.



7 Le pharmacien d'officine la formation initiale et la formation professionnelle continue

La formation initiale

Les étudiants qui choisissent des études de pharmacie sont obligés d'aller faire leurs études à l'étranger (Belgique, France, Allemagne, Autriche, Suisse, Angleterre, etc...)

Il est essentiel de tout mettre en œuvre pour réintroduire une première année d'enseignement des sciences pharmaceutiques à l'Université du Luxembourg, permettant ensuite aux étudiants d'intégrer une 2^{ème} année de bachelier dans une université européenne.

Au Luxembourg, le SPL (Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois) constate qu'il devient de plus en plus difficile de recruter des pharmaciens suffisant aux exigences linguistiques du pays.

Il est important de faire davantage la promotion du métier de pharmacien aux foires pour étudiants et dans les lycées.

La formation professionnelle continue

Le code de déontologie des pharmaciens stipule dans l'Art.7 que « le pharmacien a le devoir de maintenir et d'actualiser régulièrement ses compétences et ses connaissances scientifiques par tout moyen approprié »

Il est temps que la formation professionnelle continue ne reste pas une obligation déontologique, mais devienne une obligation légale.

Elle doit être organisée suivant un système de crédits de formation, délivrés par des organismes agréés.

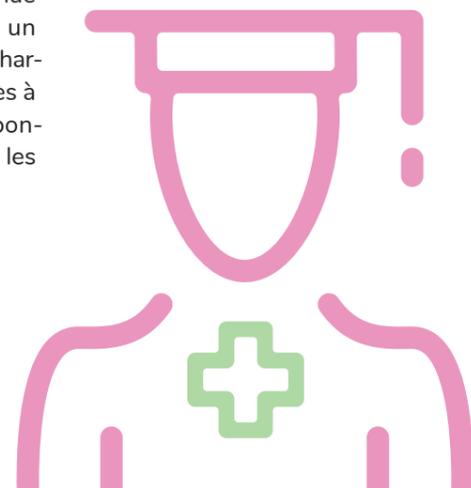
Une formation professionnelle continue obligatoire systématique peut être un levier de motivation pour les jeunes pharmaciens employés, leur donnant accès à de nouvelles spécialisations et responsabilités au sein de la pharmacie qui les emploie.

Le Pharmacien comme formateur et maître de stage

Le pharmacien est également un formateur pour les apprentis engagés dans des études pour accéder au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) d'assistant en pharmacie.

De même, il peut être maître de stage agréé par une université et encadrer l'étudiant en pharmacie lors de ses stages obligatoires en master de pharmacie.

Ce rôle de formateur lui permet de transmettre son savoir, de faire profiter l'étudiant de sa longue expérience et d'être en contact permanent avec les universités et les sujets d'enseignement actuels.



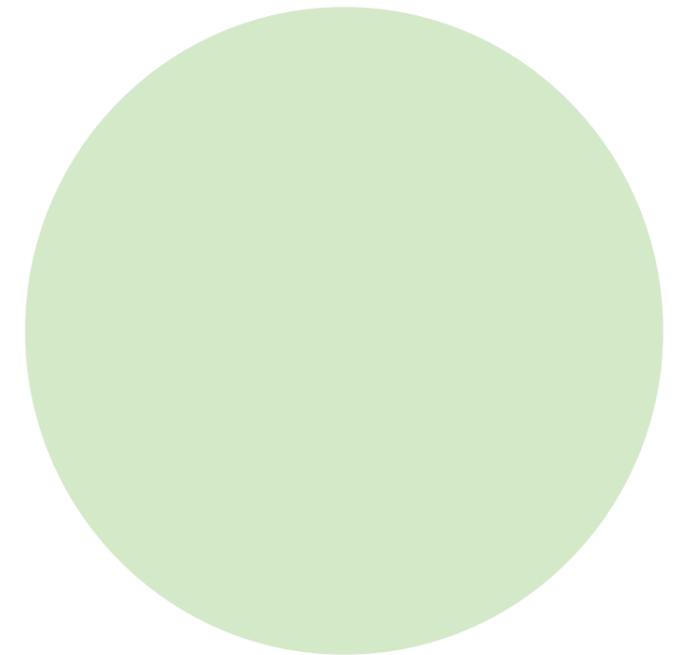
8 Le pharmacien d'officine et la recherche scientifique

La collaboration entre pharmacies d'officine et institutions de recherche (Université, LIH [Luxemburg Institute of Health]...) doit être promue, développée et soutenue.

Afin de soutenir et d'accompagner le changement dans nos officines, il est important que les pharmaciens d'officine puissent participer activement à des travaux de recherche universitaire et à des projets pilotes.

Il est donc important que de tels travaux de recherche soient initiés au sein de notre université ou en collaboration avec les facultés de pharmacie de nos pays voisins.

Les ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur doivent jouer leur rôle de facilitateur, de coordinateur et d'organisateur.



Nos recommandations pour le futur

- 1 Élaborer des services pharmaceutiques dans le but d'augmenter l'observance et l'adhésion thérapeutique du patient aux traitements prescrits, et de réduire les coûts liés à l'inobservance et à l'erreur de prescription.
- 2 Mettre fin aux quotas, aux ruptures de stocks et aux indisponibilités des médicaments au Luxembourg.
- 3 Développer la médecine préventive, le dépistage de nombreuses maladies chroniques ainsi que les programmes de vaccination, le pharmacien devant être défini comme une des pierres angulaires de cette triade.
- 4 Promouvoir et développer la digitalisation et l'interdisciplinarité, afin de réussir le virage ambulatoire
- 5 Revaloriser les pharmacies luxembourgeoises comme pôles santé et centres de compétences du médicament
- 6 Redéfinir de manière juste et équitable la structure de rémunération pour le pharmacien d'officine tenant compte du niveau de formation et du temps investi, du prix de revient des infrastructures et du matériel engagé. La systématisation des services pharmaceutiques engendrera des économies potentielles notamment par la diminution des hospitalisations dues aux iatrogénies médicamenteuses. Une partie de ces économies sera réattribuée à la rémunération des pharmaciens d'officine sous forme d'honoraires pharmaceutiques.
- 7 Réintroduire et développer les études de sciences pharmaceutiques à l'Université du Luxembourg. Des synergies avec les études de médecine peuvent être créées. La formation professionnelle continue doit être promue davantage.
- 8 Impliquer activement les pharmaciens d'officine dans des projets de recherche et des projets-pilote développés au Luxembourg.



Conclusion

D'après l'analyse qui précède, nous constatons que le rôle du pharmacien est très vaste et va loin au-delà de la simple délivrance de médicaments.

Le monde de la pharmacie d'officine en Europe et au Luxembourg en particulier est en pleine mutation.

Il est temps pour un changement de paradigme.

Au Grand-Duché de Luxembourg, des changements doivent être implémentés à l'instar d'autres pays européens afin de mieux accompagner le patient dans son

parcours de soins et d'optimiser les coûts pour les assurances-maladies.

Le Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois en tant que représentant des pharmacies d'officine au Luxembourg est prêt à affronter ces multiples défis et demande la création d'un plan d'action pharmacie afin de déterminer avec les politiques et les décideurs les différents axes à être élaborés pour une évolution optimale des pharmacies d'officine ouvertes au public, une meilleure prise en charge du patient par le pharmacien d'officine, une meilleure efficacité des traitements et une optimisation des dépenses de santé.

Ce livre blanc a été élaboré par le Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois en s'inspirant de différentes publications de la PGEU et de l'OMS entre autres.

Il se veut un outil pour les politiques afin qu'ils intègrent et utilisent d'avantage le savoir et les connaissances des pharmaciens d'officine à leur juste valeur dans le système de soins national. Il est important de le tenir à jour et de l'adapter régulièrement aux dernières évolutions dans le domaine.



Glossaire

- BPCO** Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive
- CNS** Caisse Nationale de Santé
- CQPM** Cercle de Qualité Pharmacien-Médecin
- DAP** Diplôme d'Aptitude Professionnelle
- FINDRISC** Finish Diabetes Risk Score
- FIP** Fédération Internationale Pharmaceutique
- FMD** Falsified Medicines Directive

- INAMI** Institut National d'Assurances Maladie Invalidité
- INR** International Normalized Ratio
- JM** Journée Mondiale
- LIH** Luxemburg Institute of Health
- OCDE** Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- OMS** Organisation Mondiale de la Santé
- ONG** Organisation Non Gouvernementale

Bibliographie

Académie Nationale de Médecine. (s.d.). **Pharmacogénomique**. Récupéré sur Académie Nationale de Médecine : <http://51.68.80.15/search/results?titre=pharmacog%C3%A9nomique>

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. (2022, juin 02). **Bonnes pratiques de pharmacovigilance**. Récupéré sur ansm: <https://ansm.sante.fr/documents/referance/bonnes-pratiques-de-pharmacovigilance>

Allemann, S., van Mil, J., Botermann, L., Berger, K., Griese, N., & Hersberger, K. (2014). **Pharmaceutical Care - the PCNE definition 2013**. *International Journal of Clinical Pharmacy*, 36, 544-555. doi:<https://doi.org/10.1007/s11096-014-9933-x>

Bugnon, O., Charrière, A., Jotterand, S., Herzog, L., & Ruggli, M. (2012, mai 16). **Cercles de qualité médecins-pharmaciens, pour une responsabilité partagée de la liberté de prescription**. *Revue médicale Suisse*, 2(341). Récupéré sur <https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2012/revue-medicale-suisse-341/cercles-de-qualite-medecins-pharmaciens-pour-une-responsabilite-partagee-de-la-liberte-de-prescription>

Bugnon, O., Krähenbühl, J.-M., Guignard, E., Favrat, B., & Pécoud, A. (2004, octobre 20). **L'analyse de médication : une réévaluation multidisciplinaire de la thérapie d'un patient individuel**. Récupéré sur *Revue Médicale Suisse* : <https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2004/revue-medicale-suisse-2501/l-analyse-de-medication-une-reevaluation-multidisciplinaire-de-la-therapie-d-un-patient-individuel>

European Commission. (s.d.). **Falsified medicines**. Récupéré sur European Commission - Public Health : https://health.ec.europa.eu/medicinal-products/falsified-medicines_en

Fraeyman, J., Foulon, V., Mehuys, E., Boussery, K., Saevels, J., De Vriese, C., ... Van de Broucke, S. (2017). **Evaluating the implementation fidelity of New Medicines Service for asthma patients in community pharmacies in Belgium**. *Research in Social and Administrative Pharmacy*, 13(1), 98-108. doi:<https://doi.org/10.1016/j.sapharm.2016.02.001>

Institut national d'assurance maladie-invalidité. (s.d.). **Accompagner les patients chroniques en tant que pharmacien de référence**. Récupéré sur Institut national d'assurance maladie-invalidité : <https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/sante/pharmaciens/Pages/pharmacien-reference-accompagner-patients-chroniques.aspx>

Institut national d'assurance maladie-invalidité. (s.d.). **Un nouveau service du pharmacien pour le patient asthmatique chronique : l'entretien d'accompagnement de bon usage des médicaments (BUM)**. Récupéré sur Institut national d'assurance maladie-invalidité : https://www.riziv.fgov.be/fr/professionnels/sante/pharmaciens/Pages/entretien-pharmacien-patient-asthmatique-info-pharmacien.aspx#changements_en_2017

Larousse. (s.d.). **Observance Thérapeutique**. Récupéré sur Larousse : https://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/observance_th%C3%A9rapeutique/185323#:~:text=Fa%C3%A7on%20dont%20un%20patient%20suit,une%20rechute%20de%20la%20pathologie

Larousse. (s.d.). **Santé Publique**. Récupéré sur Larousse : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/sant%C3%A9_public/90008#:~:text=En%201952%2C%20l'OMS%20d%C3%A9finit,un%20niveau%20individuel%20et%20collectif

L'Assurance Maladie. (2022, décembre 22). **L'accompagnement pharmaceutique des patients sous anticoncéreux par voie orale**. Récupéré sur l'Assurance Maladie : <https://www.ameli.fr/pharmacien/exercice-professionnel/sante-prevention/accompagnements/accompagnement-pharmaceutique-patients-chroniques/asthme>

L'Assurance Maladie. (2022, mars 30). **L'accompagnement pharmaceutique des patients asthmatiques**. Récupéré sur l'Assurance Maladie : <https://www.ameli.fr/pharmacien/exercice-professionnel/sante-prevention/accompagnements/accompagnement-pharmaceutique-patients-chroniques/asthme>

Le rôle du pharmacien d'officine ouverte au public. (2020). Dans A. eSanté, A. Kohn, & Y. M.-P. Feltgen, *Bulletin luxembourgeois des questions sociales* (pp. 5-40).

Ministère de la Santé. (2022). **Arrêté ministériel du 10 février 2022 portant habilitation des pharmaciens à préparer et à administrer les vaccins contre la Covid-19 au Grand-Duché de Luxembourg**. Récupéré sur <https://data.legilux.public.lu/filestore/eli/etat/leg/amin/2022/02/10/a55/jo/fr/pdf/eli-etat-leg-amin-2022-02-10-a55-jo-fr.pdf>

NHS England. (s.d.). <https://www.england.nhs.uk/>. Récupéré sur NHS England : <https://www.england.nhs.uk/primary-care/pharmacy/hhs-new-medicine-service/>

Obsan, Santésuisse, Horne & Weinman via pharmaSuisse - Société Suisse des Pharmaciens. (2021). **Faits et chiffres Pharmacies suisses 2021**.

Ordre National des Pharmaciens. (2021, juillet 7). **TROD angine à l'officine : quelles modalités à respecter ?** Récupéré sur Ordre National des Pharmaciens : <https://www.ordre.pharmacien.fr/les-communications/focus-sur/les-actualites/trod-angine-a-l-officine-queles-modalites-a-respecter>

pharmacare.lu. (s.d.). **pharmacare.lu**. Récupéré sur <https://pharmacare.lu/wp/>

- OTC** Over The Counter
- PCNE** Pharmaceutical Care Network Europe
- PGEU** Pharmaceutical Group of the European Union
- SPL** Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois
- TAR** Tests Antigéniques Rapides
- TROD** Test Rapide d'Orientation Diagnostique
- WHO** World Health Organisation

pharmacare.lu. (s.d.). **Projet-pilote**. Récupéré sur <https://pharmacare.lu/wp/category/projet-pilote/>

Pharmaceutical Care Network Europe. (2017). **PCNE Working group on medication review**. Récupéré sur Pharmaceutical Care Network Europe : <https://www.pcne.org/working-groups/1/medication-review>

Pharmaceutical Group of the European Union. (2022). **Prise de position sur les changements démographiques et la cohésion territoriale en Europe**. Récupéré sur <https://www.pgeu.eu/wp-content/uploads/2022/06/GPUE-PP-changements-demographiques-et-la-cohesion-territoriale-en-Europe.pdf>

Pharmaceutical Group of the European Union. (s.d.). **PGEU Medecine Shortages - Survey 2021 Results**. Récupéré sur <https://www.pgeu.eu/wp-content/uploads/2022/01/PGEU-Medicine-Shortages-Survey-Results-2021.pdf>

pharmaSuisse - Société Suisse des Pharmaciens. (2022). **Suivi des patients chroniques : huit bonnes raisons de lancer myCare Start**. (pharmaSuisse, Éd.) *pharmaJournal*, 04.

pharmaSuisse - Société Suisse des Pharmaciens. (2021). **Faits et chiffres Pharmacies suisses 2021**. Récupéré sur <https://www.pharmasuisse.org/data/docs/fr/45138/Faits-et-chiffres-pharmaSuisse-2021.pdf?v=1.0>

Putman, B., Coucke, L., Vanoverschelde, A., Mehuys, E., & Lahousse, L. (2022, janvier 26). **Community pharmacist counseling improves adherence and asthma control: a nationwide study**. *BMC Health Services Research*, 22(112). doi:<https://doi.org/10.1186/s12913-022-07518-0>

Schneider, M., Herzog, L., Hampai, D., & Bugnon, O. (2013, mai 15). **Adhésion thérapeutique du patient chronique : des concepts à la prise en charge ambulatoire**. Récupéré sur *Revue Médicale Suisse* : <https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2013/revue-medicale-suisse-386/adhesion-therapeutique-du-patient-chronique-des-concepts-a-la-prise-en-charge-ambulatoire>

Sørensen, K., Van den Broucke, S., Fullam, J., Doyle, G., Pelikan, J., Slonska, Z., ... (HLS-EU) Consortium Health Literacy Project. (2012). **Health literacy and public health: A systematic review and integration of definitions and models**. *BMC Public Health*. Récupéré sur <https://bmcpublichealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/1471-2458-12-80>

van Mil, J., & Fernandez-Llimos, F. (2013). **What is 'pharmaceutical care' in 2013? *Pharmacy Practice*, 11(1), 1-2**. Récupéré sur https://www.researchgate.net/publication/258041489_What_is_'pharmaceutical_care'_in_2013#:~:text=Since%201990%2C%20the%20question%20'What,patient's%20quality%20of%20life

Autres sources

APB Vision 2025. **#OurFutureisBright**.

Deloitte Insights. (2021). **The pharmacist of the future – Unlocking the profession's potential to improve patient care**. <https://www.deloitte.com/global/en/our-thinking/insights/industry/health-care/future-of-pharmacists.html>

Filipa Alves da Costa, J. W. Foppe van Mil, Aldo Alvarez-Risco. (2019). **The pharmacist Guide to Implementing Pharmaceutical Care**.

Organisation Mondiale de la Santé. (2006) **Elargir la pratique pharmaceutique - Recentrer les soins sur les patients**. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/70087/WHO-PSM-PAR-2006.5-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

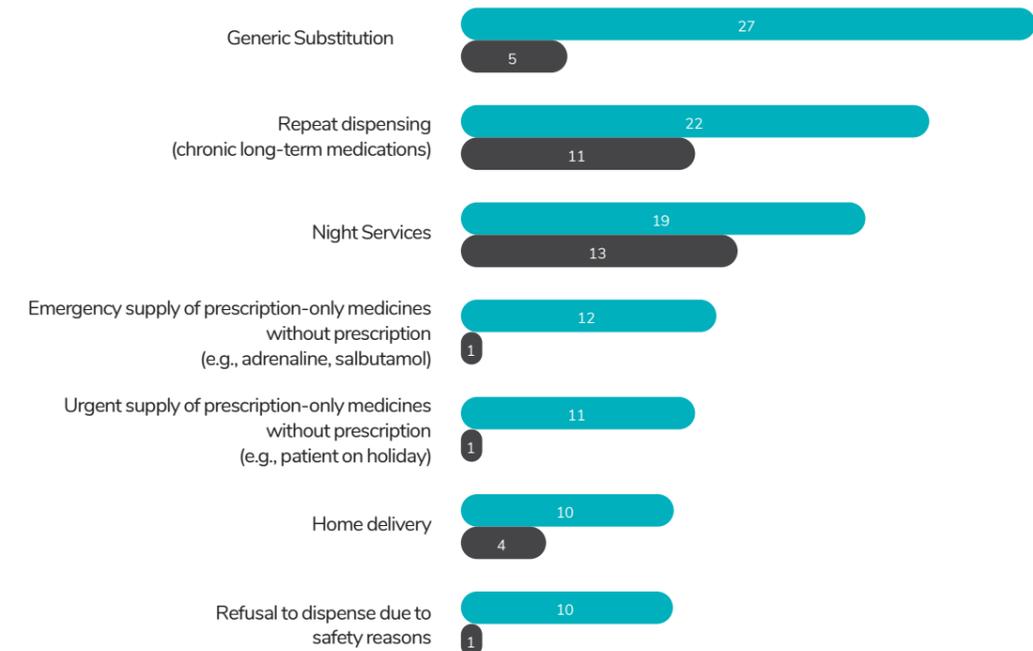
Pharmaceutical Group of European Union. (2019). **Pharmacie 2030: A Vision for Community Pharmacy in Europe**. https://www.pgeu.eu/wp-content/uploads/2019/04/Pharmacy-2030_-_A-Vision-for-Community-Pharmacy-in-Europe.pdf

Annexe

Aperçu des services de pharmacie communautaire disponibles en Europe

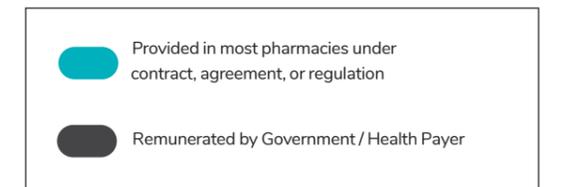


Dispensing related services



Note : Les diagrammes à barres ci-dessus et ci-dessous indiquent le nombre de pays en Europe où un certain service de pharmacie communautaire est fourni et rémunéré. Par exemple, si l'on se réfère au graphique ci-dessus sur les services liés à la dispensation, la substitution générique est fournie dans 27 pays et rémunérée dans 5 pays d'Europe.

Legend

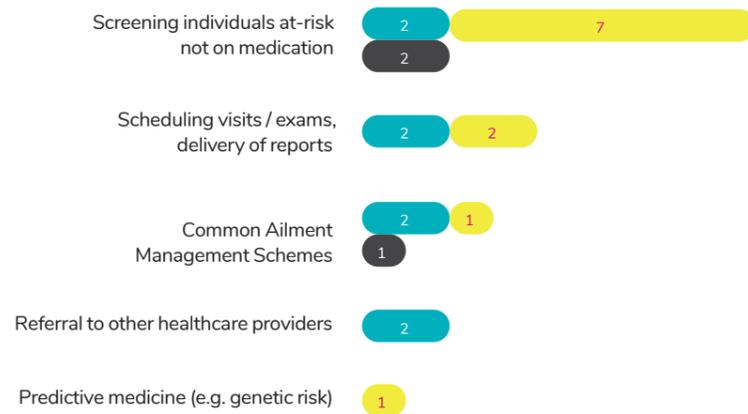




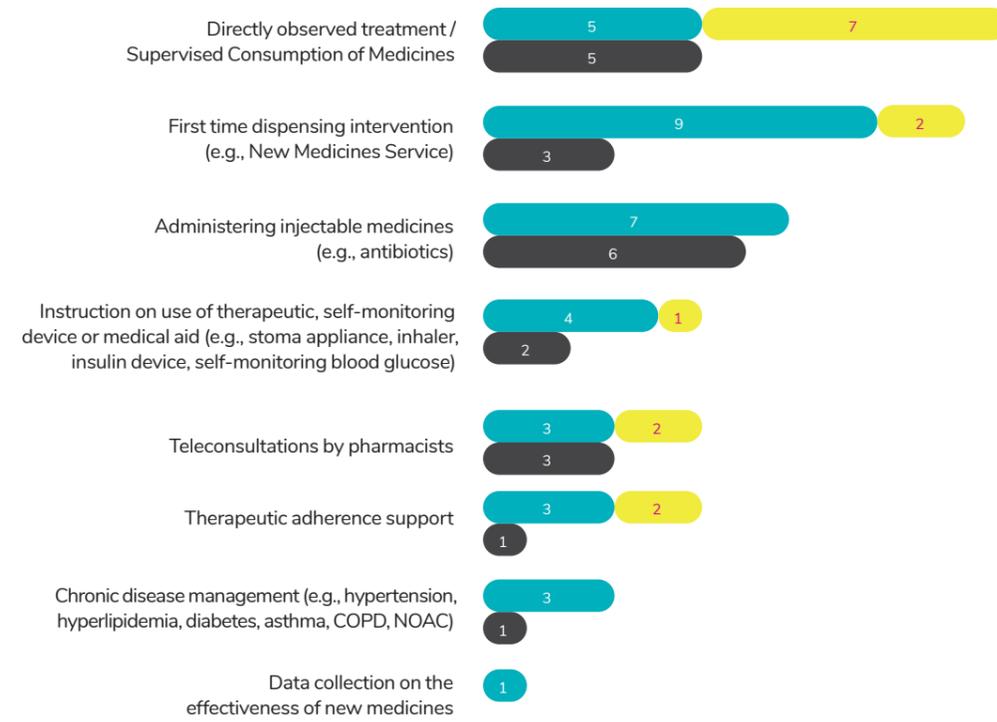
Health promotion services



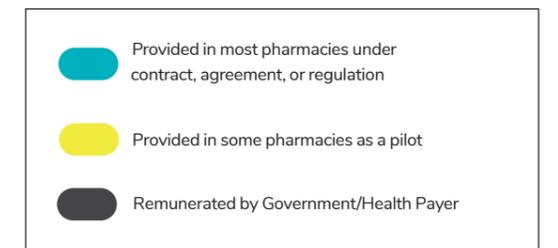
Screening and referral services



Disease management services



Legend

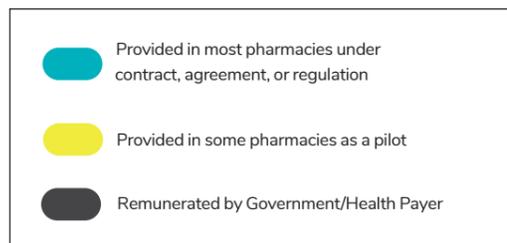




Individual case management services



Legend



Rédaction
Claude Hostert-Pfeiffer
Isabelle Lamesch

Relecture
Théodore Biewer
Katia Scombussolo

**Syndicat des Pharmaciens
Luxembourgeois**
7, rue Alcide de Gasperi,
L - 1615 Luxembourg
www.pharmacie.lu
contact@pharmacie.lu

Conception
wait agency
www.wait.agency



pharmacie.lu
les pharmacies luxembourgeoises